

PAROLE A... OLIVIER CHAMPOUSSIN

Membre du bureau de l'Avenir social, responsable de l'organisation et du développement



L'Avenir social c'est quoi ?

L'Avenir social est l'association de solidarité de la CGT. Elle a été fondée en 1906 par Madeleine Vernet. A l'origine c'est un orphelinat, les anciens connaissent certainement le timbre du Nid.

En 1988 les activités en direction des enfants sont arrêtées. Depuis l'Avenir social diversifie ses solidarités en France (AZF, inondations, etc.) et à l'international (écoles au Sénégal, déluge en Haïti, etc.)

Quand as-tu rejoint l'association ?

J'ai rejoint l'association en 2015. C'est lors de ma participation en tant que formateur à la formation d'accueil des nouveaux syndiqué-es que nous a été présenté l'Avenir social, dont la FERC est adhérente depuis plusieurs années.

Pourquoi as-tu fait ce choix ?

Au collègue déjà, avec trois camarades de classe, nous avons monté le club informatique où nous formions professeur-es et parents sur les MO5 et des TO7 (les « spécialistes » comprendront !). Par la suite j'ai été bénévole et responsable dans un certain nombre d'associations.

J'ai découvert que grâce à l'Avenir Social, la CGT participait à la solidarité nationale et internationale. L'adhésion et la participation à cette association m'ont donc paru évidentes.

Il est nécessaire d'adhérer à l'Avenir social ? Tous les syndiqué-es de la CGT ne sont pas adhérent-es automatiquement ?

Non malheureusement ! L'adhésion est une démarche personnelle. L'association est composée d'individuel-les comme moi et d'organisations comme mon syndicat ou la FERC. Il faudrait que les 700 000 syndiqué-es et les 22 000 organisations de la CGT soient adhérent-es de leur association de solidarité afin de pouvoir renforcer et développer les actions qu'elle mène.

Comment es-tu entré au bureau de l'Avenir social ?

Par la porte, bien sûr ! Enfin, surtout car Danielle Duverne, la camarade qui était au Conseil d'Administration pour représenter la FERC, a souhaité arrêter de porter ce mandat. En en discutant avec elle et la fédération, nous avons décidé de proposer ma candidature au CA lors de l'AG de 2016. Comme l'Avenir social a toujours œuvré pour les enfants, par l'orphelinat par exemple, et pour leur éducation avec l'ouverture et la construction d'écoles au Sénégal ou la colonie de vacances de l'APCIS (Stains), la place de la FERC y était évidente.

Mais tu es aussi à son bureau.

Ça c'est une autre histoire. Muriel, la Secrétaire générale de l'association, et Catherine, l'ancienne prési-

dente, connaissant mes activités de secrétaire à la vie syndicale de notre fédération m'ont naturellement sollicité pour animer la commission organisation de l'association, et donc par là-même intégrer le bureau. En revanche, je n'étais pas certain que la nouvelle présidente souhaitait que je renouvelle ma présence au bureau. Je suis très heureux de pouvoir continuer le travail commencé pour développer les adhésions à cette association.

Peux-tu nous parler du dernier appel à solidarité de l'Avenir social ?

Comme vous le savez tou-ttes, l'Aude a subi dans la nuit du 14 au 15 octobre des inondations qui ont fait 14 mort-es. Dès le lendemain, nous avons contacté l'UD CGT de l'Aude afin d'avoir une première évaluation des dégâts qui auraient pu toucher les locaux et les adhérent-es de la CGT, pour organiser la solidarité.

Sans attendre les dons, nous avons débloqué une première aide sur le fonds d'urgence de l'Avenir social. Mais nous n'avons pas encore pu, malgré les premiers dons, répondre favorablement à toutes les demandes recensées par l'UD.

N'hésitez donc pas à nous rejoindre et à faire des dons !

Adressez vos dons à l'Avenir Social

Chèques à l'ordre de :
« L'Avenir social -
Solidarité Urgence »
263, rue de Paris - case 419
93514 MONTREUIL cedex

Un reçu sera envoyé à chaque donateur-trice individuel (66 % du montant des dons sont déductibles des impôts).